

Compte rendu Conseil Municipal 05 du 13 septembre 2021

Présents: M. LELIEVRE Gérard, Maire - M. MOINEAU Christophe - Mme DUFOUR Emmanuelle – Mme BAGLAND Aurélie - M. BEZANCON Claude - Mme BREUGNON Sylvie - M. CAUDE Julien - M. CHAUMERON Christian - M. DUMONT Julien - Mme FOUASSIER Isabelle - M. FRACELLI Dominique -Mme PETROZ Maria - M. THIERRY Alain- Mme WESTERLIN Sandra

Absente: Mme CORBASSON Christine

Mme BAGLAND a été nommée **secrétaire de séance**.

- **Avenant n°1 Travaux voirie**

M. le Maire présente un avenant des Ets EUROVIA pour des travaux supplémentaires de voirie sur la rue de la Bezonde et sur la rue de Chevy. Ces travaux s'élèvent à 14 956,35€ HT pour la rue de la Bezonde et à 18 815,13€ HT pour la rue de Chevy. Avec cet avenant n°1, le montant global du marché est de 286 160,08€ HT au lieu de 252 388

Le Conseil Municipal (CM) accepte cet avenant.

- **Subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'élèves pour les cadeaux des enfants scolarisés en CM2**

M. le Maire rappelle qu'en date du 10 juin 2021, le Conseil Municipal (CM) avait décidé d'allouer une participation de 64€ par enfant scolarisé en CM2 pour l'achat d'un cadeau, en compensation du séjour en classe découverte annulé à cause du Covid. Cette participation était allouée aux 20 élèves de CM2, soit un montant de 1 280€. L'APE s'étant chargée des achats, une facture de ce montant n'a pas pu être adressées en mairie.

Le CM décide donc par 13 voix pour et une abstention (M. FRACELLI) d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 280€ à l'APE.

- **Décision modificative budgétaire**

Le CM décide de modifications modificatives budgétaires.

- **Répartition intercommunale des charges scolaires – Fixation du montant de la participation pour l'année 2021/2022**

En accord avec les communes de l'Agglomération montargoise, à l'exception de celle d'Amilly, le CM fixe la participation pour les enfants scolarisés hors commune, pour l'année 2021/2022 à 1 395€ par et par enfant scolarisé en Maternelle et à 757€ par an et par enfant scolarisé en élémentaire. Une augmentation de 3% a été appliquée, les montants n'ayant pas été révisés depuis 2018.

- **Engagement de la commune sur la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF du Loiret**

Les champs d'action possibles pour les CTG sont : la petite enfance / l'enfance / la jeunesse / le soutien à la parentalité / le logement et le cadre de vie des familles / la solidarité et l'animation de la vie sociale / l'accès au droit et à l'inclusion numérique.

Après avoir pris connaissance du nouveau cadre de contractualisation avec la CAF, le CM s'engage dans cette démarche CTG.

- **Enquête publique aménagement d'une véloroute le long du canal d'Orléans**

Un dossier d'enquête publique a été déposé par le Conseil Départemental du Loiret. Il concerne l'obtention environnementale pour le projet d'aménagement d'une véloroute le long du canal d'Orléans. Elle sera ouverte

pendant 17 jours, du mercredi 6 octobre 2021 au vendredi 22 octobre inclus.

Le CM émet un avis favorable à cette demande d'autorisation.

- **Résultats du concours des maisons fleuries**

Le CM vote une somme de 350€ pour l'attribution de prix par le jury communal.

Les lauréats sont :

1^{er} M. Velia – 2^{ème} Mme Petit – 3^{ème} Mme Pelard – 4^{ème} M. Peloille – 5^{ème} Mme Presles – 6^{ème} Mme Delaveau
– 7^{ème} Mme Suiveng – 8^{ème} Mme Monel – 9^{ème} Mme Driard

- **Affaires diverses**

M. le Maire communique les informations suivantes au Conseil :

- Travaux de voirie rue de Moulon et rue de Chevry
- Inauguration du lotissement LogemLoiret le 9 septembre 2021. Ces installations ont permis aux 4 enfants scolarisés de faire leur rentrée à l'école de St Maurice/Fd
- Tous les lots du lotissement de l'Ancien Lavoisier sont vendus.
- Projet d'acquisition d'une épareuse, celle actuelle a 22 ans d'âge. Livraison prévue au printemps 2022.
- Avancement des travaux de la toiture de l'église.
- Rentrée scolaire : 119 enfants scolarisés. Recrutement d'un nouvel agent en remplacement d'un agent dont le contrat n'a pas été renouvelé.
- Accueil de loisirs du mercredi : 29 enfants inscrits.
- Mise en réseau pour tout le groupe scolaire réalisé en août ainsi que le remplacement de la baie de brassage de la mairie.
- Installation de nombreuses caravanes appartenant à la communauté des gens du voyage le vendredi 27 août entre 12h30 et 14h derrière la salle polyvalente.
- Dans le cadre de l'installation d'une véloroute le long du canal d'Orléans, M. le Maire souhaite que la traversée du pont de la RD 2160, extrêmement dangereuse, soit sécurisée par le Département, propriétaire.
- La commune n'est pas autorisée à entretenir la voie ferrée car celle-ci appartient à la SNCF.
- Annulation de la fête patronale 2021, trop contraintes liées au Covid.